

Date de révision: 1er mars 2026

Produits GPI et GPRO

Great Plains Industries Inc. (« Fabricant ») garantit à l'acheteur original (« Acheteur ») des biens décrits dans le tableau ci-dessous (chacun, un « Bien », et collectivement, les « Biens ») que ces Biens seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication à partir de la date de vente ou de la date de livraison (si elle est postérieure à la date d'achat) pour la période de la « Durée de garantie » applicable décrite dans le tableau ci-dessous.

Parce que le Fabricant ne peut pas contrôler la qualité des Biens vendus par des vendeurs non autorisés, cette garantie s'applique uniquement aux Biens qui ont été achetés directement auprès du Fabricant ou d'un vendeur autorisé par le Fabricant aux États-Unis ou au Canada, sauf interdiction contraire de la loi. Le Fabricant se réserve le droit de rejeter les demandes de garantie pour les Biens achetés auprès de vendeurs non autorisés, y compris les sites Internet non autorisés.

Il n'y a pas d'autres garanties qui s'étendent au-delà de celles énoncées ici. **TOUTES LES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES QUI PEUVENT S'APPLIQUER AUX BIENS, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISABILITÉ OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE GARANTIE APPLICABLE.** Toute description orale ou écrite des Biens est uniquement destinée à identifier les Biens et ne doit pas être interprétée comme une garantie expresse. Certains États ou juridictions ne permettent pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite, donc la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.



GARANTIE À VIE LIMITÉE

S'applique aux familles de produits suivantes :



Pompes de transfert de fluide :

V25-012 V20-115 V35-115
V25-024 V20-230 V35-230



Compteurs mécaniques :

M30 QM40 QM40-RD



Pompes de transfert de fluide :

M-150S M-240S G20-012
M-180S M-1115S



Compteurs mécaniques :

M30

Durée de vie

MOULAGES

Les pièces coulées sont garanties contre les défauts de fabrication et de matériaux pour la durée de vie du produit. Ceci exclut le revêtement en poudre, la peinture et les problèmes liés à la corrosion. Les pièces coulées incluent, sans s'y limiter, les corps de pompe, les bâtis de moteur, les carcasses de moteur, les flasques, les couvercles de boîte de jonction, les boîtiers de compteur, les raccords de sortie, les raccords d'entrée et les adaptateurs de bonde.

5 ans

MOTEURS DE POMPE

Les moteurs de pompe et les composants associés à l'intérieur de la pompe sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période de 5 ans. Les composants du moteur comprennent, sans s'y limiter, les armatures, les aimants, les ensembles de balais, les protecteurs thermiques, les porte-balais, les fils de sortie et les cartes de circuits imprimés.

2 ans

COMPOSANTS PORTABLES

Les pièces d'usure nécessaires au bon fonctionnement de la pompe ou du compteur sont garanties contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période de deux (2) ans. Les composants comprennent, sans s'y limiter, les engrenages, les palettes, les nutateurs, les registres, les vannes, les joints, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les ressorts, les interrupteurs, les composants d'assemblage d'actionneur d'interrupteur, les disjoncteurs, les rotors, les couvercles de rotor, les revêtements en poudre et la peinture*.

*Le revêtement en poudre et la peinture sont garantis pour les défauts de fabrication et de matériaux tels que l'adhérence. L'usure normale due à l'utilisation du produit, l'exposition aux éléments et/ou aux produits chimiques entraînant la dégradation ou la corrosion des matériaux sont exclus.

1 an

ACCESSOIRES

Les accessoires inclus dans l'emballage sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pendant une période d'un (1) an. Les accessoires incluent, sans s'y limiter, les pistolets, les boyaux, les tuyaux d'aspiration, les raccords de tuyauterie, les raccords pivotants, les câbles et les ensembles d'anti-vide.



GARANTIE DE CINQ ANS

S'applique aux familles de produits suivantes :



OPB-012
Capteurs : OPB-115

5
ans

Tous les composants garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période de cinq (5) ans.



GARANTIE D'UN AN

S'applique aux familles de produits suivantes :



Accessoires, pièces et pompes manuelles à usage général :

RP-5 BP-12 LP-50

1
an

Tous les composants garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période d'un (1) an.



Politique de garantie limitée

continued



GARANTIE DE DEUX ANS

S'applique aux familles de produits suivantes :



Pompes de transfert de fluide :

G8P EZ-8



Pompes à main :

HP-100 DP-20 RP-10



Compteurs électroniques :

01A 01N T32P



Pompes de transfert de DEF, de produits chimiques et d'huile :

D08TS-012 P-120H PA-200H L5116
D08TS-115 P-200H L5020 L5132

2
ans

COMPOSANTS

Tous les composants de pompe et de compteur sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période de deux (2) ans.

1
an

ACCESSOIRES

Les accessoires inclus dans l'emballage sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pendant une période d'un (1) an. Les accessoires incluent, sans s'y limiter, les pistolets, les boyaux, les tuyaux d'aspiration, les raccords de tuyauterie, les raccords pivotants, les câbles, les accouplements, les vannes et les ensembles d'anti-vide.

Les articles non couverts par cette garantie incluent, sans s'y limiter, les étiquettes, les emblèmes, les plaques signalétiques, la quincaillerie diverse, les capuchons de connexion, le ruban PTFE, la documentation et l'emballage. De plus, l'acheteur renonce au droit de subrogation contre le fabricant et tous ses cessionnaires, affiliés, employés, assureurs et souscripteurs, dans la mesure permise par la loi.

Une preuve d'achat auprès d'un vendeur autorisé par le fabricant est requise pour toute réclamation au titre de la garantie. Sans preuve d'achat ou preuve de livraison, le code de date de garantie du produit sera utilisé comme date de début de la période de garantie.

Veuillez ne pas retourner les marchandises à aucun magasin. Pour toutes les questions concernant la garantie et le produit, communiquez avec le service à la clientèle du fabricant au 1-800-835-0113. Si le fabricant demande le retour de marchandises, à sa seule discrétion, le service à la clientèle du fabricant fournira un numéro d'AUT (RGA) à l'acheteur, lequel doit être indiqué par l'acheteur sur toute marchandise retournée à la demande du fabricant. L'acheteur doit faire réexpédier les marchandises au fabricant conformément aux instructions de ce dernier, FAB Usine (FOB Factory),

aux frais du fabricant. Ces marchandises doivent être expédiées aux risques de perte de l'acheteur à : Great Plains Industries Inc., 5252 East 36th Street North, Wichita, KS 67220-3025.

L'unique obligation du fabricant en vertu des garanties précédentes se limite, à la seule discrétion du fabricant, à la réparation des marchandises défectueuses, au remplacement de ces marchandises défectueuses (sous réserve des limitations prévues ci-après) ou au remboursement du prix d'achat payé par l'acheteur pour ces marchandises défectueuses. Cette garantie limitée est le recours exclusif de l'acheteur pour tout défaut de fabrication ou de matériaux des marchandises.

EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT POUR TOUTE RÉCLAMATION EN DOMMAGES-INTÉRÊTS DÉCOULANT DE LA FABRICATION, DE LA VENTE, DE LA LIVRAISON OU DE L'UTILISATION DES MARCHANDISES NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS DÉCOULANT D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT OU DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE. Certaines provinces ou certains territoires ne permettent pas l'exclusion ou la

limitation des dommages accessoires ou consécutifs; par conséquent, la limitation ou l'exclusion susmentionnée pourrait ne pas s'appliquer à vous. Lorsqu'une disposition de cette garantie est interdite par de telles lois, elle sera considérée comme nulle et non avenue, mais le reste de la garantie demeurera en vigueur.

Les garanties précédentes ne s'appliqueront pas aux marchandises ayant fait l'objet d'un usage abusif, d'une négligence, d'un accident, d'une installation inadéquate ou d'un défaut de l'acheteur d'assurer un entretien approprié des marchandises. Cette garantie ne couvre pas les dommages dus à une réparation par quiconque autre que le fabricant ou son représentant autorisé. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'une province ou d'un territoire à l'autre et selon la juridiction. Les exclusions, limitations et dénis de responsabilité en vertu de cette garantie ne s'appliqueront pas dans la mesure où la loi applicable l'interdit. Nul n'est autorisé à modifier les garanties ou les recours précités, sauf par un écrit signé par un dirigeant dûment autorisé du fabricant. L'acceptation de la livraison des marchandises par l'acheteur constitue l'acceptation des garanties et des recours précités, ainsi que de toutes les conditions et limitations s'y rattachant.

GREAT PLAINS INDUSTRIES



SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE :
5252 East 36th Street North
Wichita, KS, ÉTATS-UNIS 67220-3205

GreatPlainsIndustries.com

Pour obtenir le service de garantie : communiquez avec
le service de soutien du produit au: 800-835-0113

Des experts techniques vous guideront tout au long d'un processus de dépannage afin de déterminer les mesures correctives appropriées.